Chronique Roubaisienne

BUREAUX : 28, Rue du Vieil-Abreuvoir, 28 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

SORTIE DE BAL

Les sorties de bal sont décidément fécondes en incidents. Nous narrons d'autre part une affaire de coup de couteau dans la rue de Tourcoing. Voici une autre histoire qui, pour être moins sanglante, n'en garde pas moins un certain caractère de gravité, puisque l'héroïne de l'histoire a été admise à l'Hôtel-Dieu où, nous déclare-t-on, elle ne restera pas très longtemps.

Il était onze heures du soir, lorsque, dimanche, sortaient du bal Florimond Verleyn, rue Magenta, Jeanne et Palmyre Meuret, la première âgée de 16 ans et déjà enceinte, ce qui prouve sa précocité, la deuxième comptant tout juste ses dix-neuf printemps. Elles étaient escortées de deux cavaliers, les deux frères, portant les prénoms respectifs d'Emile et Jules, et le nom de Vandersoupel.

Jeanne Meuret, désireuse de ne pas quitter son ami Emile, le pria de venir la conduire chez elle et insista beaucoup pour lui prendre le bras. Des raisons que nous n'avons pas à examiner firent décliner cette invitation et aussitôt la jeune personne se fâcha et interpella son amant avec une telle vivacité que celui-ci crût devoir prendre une fuite prudente, suivi dans sa retraite par son frère que la femme furieuse commençait à menacer, le regardant, sans doute, comme responsable.

Malgré sa grossesse avancée, Jeanne Meuret se mit à la poursuite des deux hommes, les prévenant qu'elle « fourrerait son couteau dans le ventre du premier qu'elle arriverait à rattraper ».

Le malheureux Jules gagnait le plus possible du terrain, mais la jeune fille en furie semblait avoir des ailes, et bientôt elle fut sur ses talons.

Se voyant pris, il se retourna, étendit le pied en se jetant légèrement de côté et Jeanne vint s'allonger d'autant plus vivement qu'elle avait été plus vive dans sa course.

On la releva quelques minutes après sur le trottoir où elle s'était évanouie et on la transporta dans un estaminet qui fait l'angle des rues de la Tuilerie et du Coq Français.

Le docteur Decouillerie appelé par les personnes présentes déclara ne pouvoir se prononcer sur l'état de la jeune personne et la fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

Jules Vandersoupel, qui avait continué sa route, ainsi que son frère, a été arrêté ce matin.

Il a raconté l'affaire telle que nous venons de le faire, et comme son récit a été reconnu vrai, on l'a remis en liberté, après avoir dressé procès-verbal de la chute.

Il est donc probable que d'un côté comme de l'autre, l'affaire n'aura pas de suite grave.

NOS CAMBRIOLEURS

Le cambriolage ne perd jamais ses droits, même en temps de très fortes chaleurs. Un vol très important vient en effet d'être commis dans la nuit de dimanche à lundi, à la teinturerie l'Avenir, rue Pellart, où l'on a enlevé nuit pièces de tissus d'une valeur de 2,000 francs environ.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, voici comment les cambrioleurs auraient opéré :

Après avoir essayé d'entrer par une fenêtre donnant rue Saint-Antoine, mais n'ayant pu y réussir vu qu'un grillage se trouvait derrière les vitres, qui les empêchèrent d'entrer, ils se dirigèrent vers un renfoncement situé à quelques mètres de là et avec une cognée, arrivèrent à une brèche qui existe dans le mur et leur livra un facile passage.

On croit que les malfaiteurs ont été dérangés dans leur besogne, car on a retrouvé sur les lieux une matraque en caoutchouc et tout un attirail de cambrioleur laissé à pour témoigner, sans doute, de la promptitude avec laquelle on avait pris la fuite.

Un cabaretier voisin déclare avoir été réveillé vers deux heures, par un bruit de charette, qui ne le préoccupa pas outre mesure, car il ne pouvait pas se douter qu'on oserait dans la rue le cambriolage que nous venons de raconter en détail.

Ajoutons que le directeur de l'établissement promet une prime de 200 francs à qui lui fera connaître les voleurs.

EXPLOITS D'UN DEGORGEUR

Dimanche soir, vers 11 heures et demie, les agents Lepon et Lemaire ont arrêté un dégorgeur qui répond au nom de Joseph Cousaert, est âgé de 19 ans et habite rue du Couvent, 60, à Alzé (9e ligne) et habite rue du Couvent, 60, à Alzé en Belgique.

Ce dégorgeur belge manifestait la plus grande envie d'égorger un ouvrier français et ayant aperçu Emile Ackart, un peigneur qui passait rue de Tourcoing, en face de la salle de bal Vandenplanck, il l'interpella et se jeta sur lui.

Pendant la rixe, Emile Ackart a reçu plusieurs coups de couteau qui ne mettent pas sa vie en danger. Il déclare du reste n'être pas sûr que ce soit son agresseur qui les lui ait donnés et semble croire que d'autres personnes venues se mêler à la lutte sont les auteurs de ses blessures.

Il a été soigné par le docteur Carrette et transporté à l'Hôtel-Dieu, d'où, nous assure-t-on, il ne tardera pas à sortir complètement guéri de blessures purement superficielles.

Joseph Cousaert a été arrêté par les agents Lepon et Lemaire, et sera poursuivi pour violences, en même temps qu'Emile Ackart, le blessé qui, dit-on, l'aurait agrémenté à la fraise au cours de la lutte à mains, non plates, qu'il eut à soutenir.

Les Grèves

A LA FILATURE TERNYNCK

Une grève vient d'éclater à la filature Edmond Ternynck, rue du Nouveau-Monde, où 36 rattacheurs ou rattacheuses, 15 fileurs et 15 backeurs ont cessé le travail, réclamant 35 centimes à l'heure au lieu de 3 francs par jour.

LA GREVE DES MAÇONS

La situation reste la même en ce qui concerne la grève des maçons. Aucune nouvelle démarche n'a été faite par les deux partis en présence et nous croyons pouvoir affirmer que les ouvriers sont décidés à laisser les patrons faire le premier pas, estimant avoir été jusqu'au bout dans la voie des concessions.

CHEZ LES TYPOGRAPHES

La grève des typographes est terminée, les ouvriers sont rentrés partout ce matin, ayant obtenu ces mêmes conditions que leurs camarades lillois, conditions que nous avons énumérées l'autre jour.

LES CALOMNIES CONTINUENT

Nous recevons la lettre suivante destinée à rétablir la vérité au sujet de la grève de l'usine Huet et Mac Avoy :

« Nous vous prions d'avoir la complaisance de faire insérer la lettre suivante que nous avons envoyée au *Journal de Roubaix*, protestant contre l'information suivante :

Dans les tissages de MM. Huet et Mac Avoy

« Les ouvriers en grève des tissages de MM. Huet et Mac Avoy, rue Bernard et quai de Dunkerque, nous prient de publier la liste de leurs revendications qui sont les suivantes :

« 1° Les ouvriers réclament un centime d'augmentation au mètre sur tous les articles ; 2° ils demandent le renvoi du directeur, M. D..., et des membres de sa famille occupés dans une des deux usines, qui favoriserait trop ouvertement un leur donnant les bonnes chaînes. »

Monsieur le Rédacteur du *Journal de Roubaix*,

Nous venons, par la présente, protester contre les informations qui à différentes reprises ont paru dans votre journal. Nous voulons croire que votre bonne foi a été surprise, mais il est nécessaire de rétablir les faits sous leur véritable jour.

Dans votre numéro du 24 courant, vous signalez que nous n'avons pas eu d'entrevue avec les patrons. Cela est vrai ! Mais ce n'est point de notre faute ! Depuis le 15 juin, les patrons refusent de discuter avec les délégations que nous leur envoyons *et ne veulent plus les recevoir*. De cette façon ils sont certains d'avoir raison et leur représentant — le directeur — ne fait que répéter les dernières paroles adressées par les patrons à la date citée plus haut.

Mais où notre protestation prend sa force, c'est dans le filet paru dans le numéro du 26 juin, dans lequel après avoir écrit que : 1° Nous demandons un centime d'augmentation au mètre sur tous articles — article auquel vous auriez pu ajouter : A l'amélioration des matières,— vous dites : *Ils demandent le renvoi du directeur, M. D..., et des membres de sa famille occupés dans une des deux usines*, etc. Eh bien, nous le disons hautement, jamais notre grève — grève que nous avons essayé de maintenir sans manifestations regrettables, ni violences concertées — ne fût dirigée contre tel ou tel individu, mais simplement destinée à l'amélioration de nos salaires baissant de plus en plus.

N'ayant pas abusé jusqu'à présent de réclamations et croyant à votre sincérité, nous espérons, monsieur le rédacteur, que vous vous voudrez bien insérer notre rectification et nous prions de vouloir bien accepter nos remerciements anticipés. »

Les ouvriers tisserands de la maison Huet et Mac Avoy, rue Bernard et quai de Dunkerque.

On se rappelle encore que le journal des nonnes nous traitait de calomniateurs, il n'y a pas encore longtemps, parce que nous avions posé cette simple question : Est-il vrai qu'une sœur bien connue, paraît-il, pour sa brusquerie a arraché le vésicatoire d'une malade avec une telle violence que la peau a suivi, et a ensuite mis un cataplasme brûlant sur l'endroit ainsi mis à vif ?

Mais où sont donc les calomniateurs si ce n'est au *Journal de Roubaix*. L'autre jour, pour essayer d'amoindrir une manifestation socialiste, on annonçait que Guesde en Norvège ne serait pas au milieu de ses électeurs les 23 et 24 juin.

Maintenant, c'est autre chose, on cherche à faire croire que les ouvriers des tissages Huet et Mac Avoy réclament le renvoi de personnes qu'ils n'ont jamais pensé à faire renvoyer.

Il nous était impossible, on le comprendra, de ne pas nous associer à la protestation des ouvriers contre l'organe de tous les mensonges.

DANS L'ENGRENAGE

Mlle Eugénie Dubrulle, 22 ans, demeurant Grande-Rue, cour Holbecq, 7, tisseuse chez MM. Léon Allart et Cie, en voulant nettoyer son métier, a eu le médius gauche pris par la vis de gilis. M. le docteur Debuchy, appelé à donner des soins, a dû pratiquer l'amputation de l'extrémité de ce doigt et a prescrit à la blessée vingt jours de repos.

QUI A PERDU ?

M. Louis Hemghien, demeurant rue Fourcroy, cour Wattelin, 7, a trouvé un parapluie.

— M. Jules Eddabout, demeurant à Croix, rue de l'Amiral-Courbet, 33, a trouvé, rue de Lille, un portemonnaie contenant une certaine somme.

REMISE DE RECOMPENSES

Lundi, à 5 heures du soir, M. Eugène Motte, maire, entouré de ses adjoints, a remis la médaille du travail à MM. Desmarait César, Mesdines Charles-Louis, Dubar Cary, Ménard Théodore, Decock Louis, Dervaux Charles et Lemel Charles.

Deux brigadiers de police, MM. Demeitre Jules et Calonne Joseph, ont reçu le diplôme et la médaille d'honneur accordée par M. le ministre de l'Intérieur.

COLOMBOPHILIE

FEDERATION DU CENTRE ET CROIX-BLEUES

Résultats du concours sur Clermont, organisé par M. Dubar, par Laverne, à 6 h. 30 : 1re prix, Pigeons voyageurs, par M. Verpaert, coin Vasseur de la Bienfaisance, lâchés à 9 h. 30 par beau temps modéré, 400 m. de prix offerts par ordre d'ancienneté :

Les prix J.-B. Lepers, 1 p. — 2e, Vanoutryve, 2 p. — 3e, Tiquet, 1 p. — 4e, Dubar, 2 p. — 5e, Vanoutryve, 1 p. — 6e, Tiquet, 1 p. — 7e, Vanoutryve, 2 p. — 8e, Dubar, 2 p. — 9e, Vanoutryve, 2 p. — 10e, Tiquet, 1 p. — 11e, Dubar, 3 p. — 12e, Delporte, 1 p. — 13e, Dubar, 1 p. — 14e, Vanoutryve, 1 p. — 15e, Dubar, 1 p. — 16e, Vanoutryve, 1 p. — 17e, Delporte, 1 p. — 18e, Desparmet, 1 p. — 19e, Vanoutryve, 1 p. — 20e, Charles Tiamboni. — 21e, Vanoutryve, 1 p. — 22e, Lemesre, 1 p. — 23e, Delporte, 2 p. — 24e, Verbert, 1 p. — 25e, Desparmet, 1 p. — 26e, Pierre Coolbeaux, 1 p. — 27e, Vanoutryve, 1 p. — 28e, Lemesre, 1 p. — 29e, Bonte Jules, 1 p. — 30e, J.-B. Lepers, 2 p. — 31e, Lemesre, 1 p. — 32e, Pierre Coolbeaux. — 33e, Verbert. — 34e, Beaucamp, R. — 35e, Vermesch. — 36e, Vanhoy. — 37e, Tiquet. — 38e, J.-B. Le Roart, R. — 39e, Duquesne. — 40e, Gagnant. — 41e, Verbert. — 42e, J.-B. Lepers. — 43e, Bay. — 44e, Lepers. — 45e, Bonte. — 46e, Bonte.

Le premier pigeon a été constaté à 11 h. 27 m. 12 s., avec une vitesse [illegible] à la minute de 1,007 mètres 14.

Le dernier pigeon a été constaté à 11 h. 31 m. 48 s., avec une vitesse [illegible] à la minute de 1,019 mètres 34.

Réclamations pour être jugées lundi 25, à sept heures du soir.

Distribution des prix le 26, à 8 heures du soir.

Carnet obligatoire.

— Résultats du concours de Chantilly, organisé par M. Sans-Gêne : 1er, M. Vandenberghe, 2e, M. Dubar, 3e, pigeons lâchés à 6 h. par M. Smoesler, vainqueur.

1er, Vandenberghe. — 2e, Blayez. 1 p. — 3e, Blayez. 1 p. — 4e, J. Delas. 1 p. — 5e, E. Delsarte, 1 p. — 6e, Demette, 1 p. — 7e, Demette, 1 p. — 8e, Lefebvre, 1 p. — 9e, Dubar, 1 p. — 10e, Basset, 1 p. — 11e, J. Delas, 3 p. — 12e, Lecomte. — 13e, Lemaire. — 14e, Dubar. — 15e, Delas, 1 p. — 16e, Delas, 1 p. — 17e, Hors concours, Pouvoyeur.

Séries de 2 pigeons : Blayez et Demette.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 07 m. 42 s., avec une vitesse de 997 m. 342 la minute. Le dernier a été constaté à 9 h. 37 m. 22 s., avec une vitesse de [illegible] m. 77.

Distribution des prix, mardi soir, à 8 heures du soir.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. Mathieu et Blanchet, la jeune Elise Baron, 14 ans, domiciliée, demeurant rue Damremont, a été atteinte contusion au genou gauche en heurtant un wagonnet.

12 jours de repos.

— Chez MM. Gaillard et Lorsignol, M. Maurice Liard, 25 ans, chargeur, demeurant à Croix, rue de l'Amiral-Courbet, 33, a été atteint une [illegible] musculaire de la région du flanc droit en levant une [illegible] de laine.

15 jours de repos.

— Au même établissement, M. Emile Allouis, 27 ans, manœuvre, demeurant rue du Fontenoy, 28, a marché sur une pointe rouillée qui lui a pénétré dans le pied gauche.

— Chez MM. J. Devos et Cie, M. Georges Delepoulle, 26 ans, tisserand, demeurant à Croix, rue Basse, 11, s'est fait une piqure pénétrante au genou gauche en heurtant une caisse.

15 jours de repos.

— Chez MM. les fils d'Alfred Motte, Mlle Mathilde Deffrennes, 16 ans, couseuse, demeurant rue Turgot, prolongée du Haut Rouge, s'est fait une piqure profonde à la main droite en cousant des pièces.

3 semaines de repos.

— Chez M. Albert Masurel, M. Achille Vanoost, 18 ans, rattacheur, demeurant rue Wagram, 23, s'est fait un éclat contusé à l'index droit en travaillant.

20 jours de repos.

— Chez MM. Tennynck frères, M. Louis Varas, tisserand, demeurant à Tourcoing, rue Bonne-Nouvelle, 45, s'est fait une entorse du genou droit en tombant.

10 jours de repos.

— Chez MM. Joiville frères, M. Florentin Destruelles, menuier, demeurant quai de Toulon, s'est fait de multiples contusions et s'est luxé le poignet droit en tombant d'une échelle.

3 semaines de repos.

— Chez MM. Léon Allart et Cie, M. Alphonse Demeerlaere, 33 ans, laveur, demeurant à St-Genois (Belgique), s'est fait une entorse de la cheville gauche en faisant un faux pas.

10 jours de repos.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 25 juin 1906

Naissances. — Henri Carrette, rue Desaix, 64. — Alida Delmart, boulevard de Cambrai. — François Boursier, boulevard de Cambrai. — Elvire Duponchel, boulevard de Roubaix. — Cordule Ruscart, rue Blanchemaille. — Marie Scheefer, rue Archimède, 96. — Achille Noyez, quai de Marseille, 2.

Décès. — Georges Debuy, 2 mois, rue de Tourcoing, 96, cour Maton, 6. — Jules Delajus, 6 mois, rue de la Redoute, 43. — Gaston Kuyle, 4 ans, rue de Lille, cour Six Gadenne, 6. — Fernand Floridor, 20 jours, rue de Maubeuge, fort Loridan, 47. — Maria Mordacq, 2 mois, rue de l'Epeule, 95, cour Lepers, 13. — Carlos Desbarbieux, 23 ans, apprêteur, rue de Flandre, cour Puls, 6. — Albert Eibert, 24 ans, employé de commerce, rue de la Rondelle, 15. — Henri Dheygre, 14 ans, donneur de fils, rue Blanchemaille. — Yvon Mortier, 6 jours, rue Blanchemaille. — Argentine Leman, 28 ans, ménagère rue Blanchemaille.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 152, RUE DE PARIS — TOURCOING

A L'EXPOSITION

Malgré un temps incertain, il y avait foule lundi à l'Exposition ; les étrangers particulièrement ont afflué.

Les attractions ont fait florès. Le célèbre plongeur cycliste Schreyer a produit sur le nombreux public qui était accouru pour assister à sa périlleuse chute, une profonde sensation.

Le Kursaal a fait salle comble l'après-midi comme le soir ; les nouveaux débuts étaient nombreux et vraiment bons. Le water-chute a eu, comme toujours beaucoup d'amateurs. Quant au théâtre d'ombres, il a obtenu un vif succès de curiosité.

Les concerts de l'après-midi et du soir ont été fort goûtés et les applaudissements sont allés nombreux aux exécutants.

Aujourd'hui mardi, visite des palais depuis 9 heures du matin, concerts de 4 à 6 heures du soir et à 8 heures et demie, sur le grand kiosque de l'Exposition ; attractions diverses, périlleux plongeon du dare-will Schreyer ; water-chute ; matinée et soirée au Kursaal ; ascensions en ballon captif ; théâtre d'ombres, etc.

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui par l'orchestre Paul Mager, de 4 à 6 heures :

1. Austerlitz, par Missa-Noy. — 2. Terpsichore, fantaisie-ballet, par L. Ganne. — 3. La Fiesta, boléro, par Filipucci. — 4. a) Amourette, valse lente, par Rod-Berger ; b) La réponse tziganesque, par Rod-Berger. — 5. Téléphone-polka, par Lafitte. — 6. Salut à Vienne, par L. Ganne. — 7. Vercingétorix, ouverture, par Caflot. — 8. Le Roi malgré lui, par Chabrier. — 9. La Bouzarde, grande valse, par L. Ganne. — 10. Marche des Gamins de Paris, par Rod-Berger.

Voici le programme du concert qui sera exécuté aujourd'hui mardi, à 8 heures et demie du soir, par l'Harmonie de la Croix-Rouge, directeur, M. J. Planckaert, sur le grand kiosque de l'Exposition.

Première partie : Allegro, XXX. — 2. Ouverture de St-Pétersbourg, Adam. — 3. Entr'acte, Villa-Lobe, A. Bose. — 4. Willemina, L. Mengione.

Deuxième partie : 5. Joyeuse entrée du Prince Carnaval, E. Westby. — 6. Ouverture de concert, Wolff. — 7. Confidentiellement, E. Westby. — 8. Sabres-las-Olas, J. Besas.

Congrès du Commerce et de l'Industrie

Le Gouvernement Belge sera représenté officiellement au Congrès des 3, 4 et 5 juillet. Il a délégué, à cet effet, M. Alphonse Van Winextenhoven, chef de division au ministère des Affaires étrangères ; Mathus, inspecteur général de l'Industrie ; Stevens, directeur de l'Enseignement industriel et professionnel ; Maeur, chef de division au Ministère de l'Industrie.

A [illegible] Congrès, sera représenté pour MM. [illegible] Belge, [illegible] Vendredi [illegible] 6 h. 30 du soir. Samedi : Visite à la Conservation [illegible] promenade en omnibus de quatre heures, avec un guide local. Dîner à [illegible] à l'Hôtel. Dîner à [illegible] à la gare et départ à deux heures pour arriver à Rouen à 5 h. 45. Conduite en voiture à l'hôtel. Dîner. Logement.

Dimanche 7. — Déjeuner [illegible] Promenade de trois heures en omnibus de quatre personnes, avec un guide local. Retour à la ville. Fin de la promenade à l'hôtel. Déjeuner à la fourchette, puis transport en voiture à la gare. Départ de Rouen à 2 h. 05 et à 3 h. 55. Arrivée au Havre à 4 h. 25 et à 5 h. 32. Transport en omnibus à l'hôtel. Dîner. Logement.

Dimanche 8. — Déjeuner café au lait. Promenade à pied le matin au port [illegible] transatlantique. Rentrée à pied à l'hôtel. Déjeuner à la fourchette. Promenade de cinq heures en des voitures de trois personnes en ville, sur les hauteurs d'Ingouville et de Ste-Adresse, et aux plages de la Hève. Rentrée en voiture à l'hôtel. Dîner. Logement.

Lundi 9. — Déjeuner café au lait. A pied à l'embarcadère. Transport en bateau (première classe) du Havre à Trouville. Promenade à volonté à pied à Trouville et à Deauville. Déjeuner à la fourchette à Trouville. Départ de Trouville en bateau pour le Havre. Rentrée à pied à l'hôtel. Dîner. Logement.

Mardi 10. — Déjeuner café au lait. Transport en omnibus à la gare. Départ du Havre à 6 h. 10 ou à 9 h. 45. Arrêt à Amiens (buffet), de 9 h. 51 à 10 h. ou de midi 14 à 1 h. 07 pour rentrer à Lille à 11 h. 57 ou à 4 h. 29.

Le prix du voyage est de 125 fr., comprenant les parcours en seconde classe des chemins de fer et en première classe de bateau ; les frais d'hôtel, les guides, voitures et omnibus, les pourboires, etc.

Les personnes qui désireraient participer à cette excursion sont invitées à se faire inscrire avant le 27 juin, au secrétariat de la Chambre de Commerce, 78, rue Carnot.

Il en est de même pour l'excursion en Belgique, dont nous rappelons ci-dessous le programme :

Vendredi 6 juillet. — Départ de Tourcoing à 8 h. 30 matin. Arrivée à 10 h. 33 à Ostende, où le groupe sera reçu à la gare par un collaborateur de l'excursion, qui l'accompagnera jusqu'à Bruxelles et dont le rôle sera de veiller à la parfaite exécution du programme.

Consignation des bagages à la gare, puis promenade à pied dans Ostende et déjeuner à la fourchette.

Retour à pied à la gare et départ à deux heures et demie pour arriver à trois heures à Bruges.

Conduite à pied à l'hôtel, à côté de la gare, puis visite de la ville avec un guide local. Promenade de deux heures en des voitures de trois personnes. Entrée à la charge de l'excursion, à la cathédrale, au tombeau de Notre-Dame, à la chapelle du St-Sang, à l'hôpital St-Jean, à la cheminée du Franc.

Dîner et logement.

Samedi 7. — Déjeuner café au lait. A pied à la gare et départ à sept heures et demie pour arriver à Gand à huit heures 15.

Consignation des bagages à la gare, puis visite de la ville avec un guide local. Promenade de trois heures en des voitures de trois personnes. Entrée à la charge de l'excursion à St-Bavon, au château des comtes, à l'Hôtel de Ville.

Déjeuner à la fourchette puis retour à pied à la gare.

Départ de Gand vers 1 heure 40 pour arriver à Anvers vers 3 h. 15. Conduite en omnibus à l'hôtel, puis promenade à pied pour aller visiter le jardin zoologique (entrée à la charge de l'excursion).

Retour à pied à l'hôtel. Dîner et logement.

Dimanche 8. — Déjeuner café au lait.

Visite d'Anvers avec un guide local. Promenade de trois heures en des voitures de quatre personnes. Entrée à l'Hôtel de Ville payée par l'excursion ; les autres curiosités qui seront visibles sur le court laps de temps dont on disposera sont gratuites le dimanche.

Déjeuner à la fourchette. Retour en omnibus à la gare.

Départ d'Anvers à midi 48. Arrêt en gare de Bruxelles-Nord de 1 h. 47 à 1 h. 54. Arrivée à Lille à 4 h. 20, de sorte que les personnes qui le désireront pourront encore partir pour Paris.

De même, si certaines personnes comptent rester à Bruxelles au retour, elles en auront la faculté, comme de prolonger leur séjour à Anvers.

Prix de l'excursion : 75 francs.

A l'issue du Congrès, le jeudi 5 juillet, à midi et demi un banquet sera donné dans le Palais du Commerce, place Charles-Roussel.

LE CONCOURS D'ORPHEONS

Voici les résultats du concours d'honneur qui a eu lieu dimanche, à 8 h. 1/2 du soir, au Théâtre Municipal.

1er prix : Chorale Amis Réunis de Glain-Liège ; 2e prix, Amitié du Peuple, Pâturages ; 3e prix, Chorale Montoise, Mont-Dison ; 4e prix, Cercle Alexandre Dumas, de Roubaix, à l'unanimité ; 5e prix, la Fédération tournaisienne ; 6e prix, l'Union Chorale de Wattrelos.

LE FESTIVAL PERMANENT

Le Festival permanent a obtenu un grand succès dimanche. Les concerts donnés sur le kiosque de la place Thiers, ont été fort goûtés par les nombreux auditeurs qui ne se sont pas fait faute d'applaudir les sociétés musicales.

Citons parmi les sociétés qui ont pris part au festival : la Fanfare Saint-Cécile, de Coyghem-lez-Courtrai ; la Fanfare de Messines ; l'Orphéon l'Echo de la Lys, d'Armentières ; la Fanfare des Accomplissables Roubaisiens ; la Fanfare Communale de Warcoing ; la Fanfare de Mouroeuil ; l'Union Chorale de Croix ; la Chorale les Amis Réunis de Wattrelos-Touquet.

CHUTE GRAVE

Lundi matin, vers [illegible] heures et demie, un ouvrier peintre, M. Gustave Sévérin, 20 ans, demeurant rue de Mouvaux, 19, était occupé dans un chantier de la rue St-Bloch pour le compte de M. Dewulf-Her, entrepreneur, rue Saint-Roch, à peindre un bordement. Soudain, le malheureux fit un faux pas et tomba à travers le vitrage du [illegible].

Relevé aussitôt, M. Sévérin était le [illegible] de M. [illegible] Dépêché sur les lieux, le docteur Dubar constatait une [illegible] du [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]